

**MYÉLOME
CANADA**



**MYELOMA
CANADA**

Exclusivement au service de la communauté canadienne du myélome

VELCADE® EST APPROUVÉ AU CANADA POUR LE TRAITEMENT DE PREMIÈRE INTENTION DU MYÉLOME MULTIPLE

Les études indiquent que le traitement d'association VELCADE® améliore la survie globale
Montréal, QC, le 8 septembre 2008

VELCADE® (bortézomib) pour injection a reçu l'approbation de Santé Canada comme traitement de première intention du myélome multiple, un cancer du sang mortel. VELCADE est indiqué dans le cadre d'un traitement d'association chez des patients atteints de myélome multiple non traité jusqu'ici et qui ne peuvent recevoir de greffe de cellules souches. Grâce à cette nouvelle approbation, les patients atteints de myélome multiple peuvent désormais recevoir VELCADE plus tôt après avoir reçu le diagnostic initial de la maladie, ce qui peut contribuer à ralentir, à renverser ou à interrompre l'évolution de la maladie.

« Vivant avec ce type de cancer implacable depuis un an, je sais pertinemment à quel point la progression rapide de la maladie peut être invalidante, dit Monique Racine, une patiente canadienne atteinte de myélome multiple. En recevant VELCADE à un stade précoce de la maladie, d'autres patients pourraient peut-être bénéficier encore plus de ce traitement. Ce médicament améliore les chances de survie, ce qui stimule le désir de combattre la maladie. »

« Avoir accès à des traitements d'association dont l'efficacité est prouvée est très important dans la lutte contre le myélome multiple puisque cela donne aux patients atteints de cette maladie mortelle une chance de prolonger leur espérance de vie et d'améliorer leur qualité de vie, fait remarquer le docteur Andrew Belch, hématologue, du département d'oncologie de l'Université de l'Alberta, Cross Cancer Institute, Edmonton, Alberta. Le myélome multiple est une maladie agressive qui évolue rapidement, entraînant une détérioration exponentielle de l'état du patient. L'approbation de VELCADE comme traitement de première intention est un pas dans la bonne direction qui devrait redonner de l'espoir aux patients atteints de myélome multiple ainsi qu'à leurs familles. »

L'approbation de VELCADE comme traitement de première intention s'appuie sur l'étude VISTA de phase III (VELCADE as Initial Standard Therapy in Multiple Myeloma: Assessment with Melphalan and Prednisone), récemment publiée dans le New England Journal of Medicine. VISTA est une étude de phase III, randomisée, internationale et ouverte, à laquelle des investigateurs canadiens ont participé. L'un des recruteurs les plus actifs de l'étude VISTA au Canada a été le Dr Andrew Belch, du département d'oncologie de l'Université de l'Alberta, Cross Cancer Institute à Edmonton, Alberta. L'étude a comparé VELCADE en association avec le traitement de référence par rapport au traitement de référence seul chez 682 patients, jusqu'ici non traités, qui ne peuvent recevoir de greffe de cellules souches.

VISTA a montré que les patients ayant reçu le traitement de référence plus VELCADE présentaient un taux de survie global plus élevé à 24 mois (83 pour cent) que le groupe ayant reçu seulement le traitement de référence (70 pour cent)². La réponse complète chez le groupe ayant reçu l'association VELCADE était de 30 pour cent comparativement à 4 pour cent chez le groupe ayant reçu le traitement de référence seulement.

« L'approbation de VELCADE comme traitement de première intention constitue un grand pas en avant dans la lutte contre cette maladie si difficile à traiter, affirme le Dre Donna Reece, hématologue du département d'oncologie et de l'hématologie médicales, Hôpital Princess Margaret, Toronto, Ontario. En tant que médecin, il est remarquable de pouvoir dorénavant offrir un nouveau traitement efficace à nos patients immédiatement après le diagnostic, ce qui peut non seulement contribuer à améliorer leur qualité de vie, mais aussi prolonger leur vie, ce qui a une grande importance pour les patients et leurs familles. »

Au sujet du myélome multiple au Canada

En 2003, environ 6 200 Canadiens étaient atteints de myélome multiple. En 2008, les nouveaux cas de myélome multiple devraient atteindre 1004, soit une hausse de 13,5 pour cent depuis 2005. En outre, le nombre de décès causés par cette maladie en 2008 est estimé à 1 350, ce qui représente une augmentation de huit pour cent depuis 2005.